

ECOLE NATIONALE DES SOUS-OFFICIERS

D'ACTIVE

3° BATAILLON

CARRIÈRE DU SERGENT/CHEF Camille ARSICAUD, DES TROUPES DE MARINE,
PARRAIN DES 65° ET 66° PROMOTIONS

Né le 10 octobre 1928 à OULMES (Vendée), Camille ARSICAUD exerce d'abord la profession d'ouvrier agricole à MARANS (Charente Maritime). Mais très tôt attiré par la carrière des armes, il contracte en octobre 1945, à l'âge de dix-sept ans, un engagement de cinq ans au titre du 2° régiment d'infanterie colonial.

Il est ensuite affecté au 1° Bataillon d'Infanterie colonial du MAROC qu'il rejoint en ALGERIE en mai 1947.

Désigné pour continuer ses services en EXTREME-ORIENT où le Viet-Minh a déclenché la guérilla depuis novembre 1945, il débarque à HAIPHONG (TONKIN) en mars 1948 et est affecté à la compagnie autonome de commandement du secteur Nord-Ouest. Tout de suite, volontaire pour toutes les missions, il se fait remarquer par son allant et sa disponibilité.

Nommé caporal le 1° janvier 1949, il prend la tête d'une section de partisan. Le 18 mai, à BAN MAN (Tonkin), il réussit à s'infiltrer dans les positions de l'adversaire et lui inflige des pertes sérieuses. La Croix de Guerre des T.O.E. avec étoile de bronze (citation à l'ordre de la Brigade) récompense sa volonté de vaincre.

Nommé caporal-chef le 1° juillet 1949, il rengage de quatre ans, demande et obtient une prolongation de séjour de six mois pour continuer à servir dans son unité qui est devenue une compagnie du 3° Bataillon Thaï.

Rapatrié sur la métropole, il rejoint, à l'issue de son congé de fin de campagne, la 1° compagnie du 3° Régiment d'Infanterie coloniale, stationnée à MAISONS-LAFITTE. Chef de groupe à l'instruction puis fourrier, il est noté comme un gradé sérieux, dévoué et consciencieux, mais n'arrive pas, en garnison, à extérioriser toutes les qualités qu'il a manifestées sur le terrain. Envoyé au peloton d'élèves-sergents à DREUX, il réussit son examen et, à son retour, occupe la fonction de chef de groupe de fusiliers-voltigeurs.

Nommé sergent le 2 juin 1952, il repart pour l'INDOCHINE et se trouve de nouveau affecté au 3° Bataillon Thaï, au TONKIN, en Haute-Région. Là, sur le terrain, au milieu de ses hommes, sa personnalité peut s'exprimer pleinement. Adjoint au chef de poste de PAKHOM, il est noté comme un chef énergique et adroit, courageux au combat, connaissant bien ses supplétifs et réussissant parfaitement dans son commandement.

Muté au 2° Tabor Marocain en février 1953 pour faire partie de l'encadrement de la 389° Compagnie Supplétive, il est affecté ensuite à la Compagnie de Commandement de la Zone Autonome du Nord-Ouest et reçoit, bien que sergent, le commandement de la 248° Compagnie Supplétive. Il se distingue de nouveau le 28 juillet 1953 près de HOUEI-LENG (région Sud de LAI-CHAU) en bousculant un élément rebelle et le 12 août en réussissant une liaison difficile sur PA-HAM. Une citation à l'ordre de la Division (étoile d'argent) et l'attribution de la Croix de la Vaillance (décoration vietnamienne) viennent récompenser son courage.

La situation devient de plus en plus difficile au Nord-Vietnam. Le sergent ARSICAUD s'illustre une nouvelle fois à PA-HAN dans la nuit du 10 au 11 décembre 1953, lors d'une forte attaque des rebelles contre le P.C. du sous groupement dont le chef a été mis hors de combat. Le sous groupement ayant été submergé par le nombre, le sergent ARSICAUD, à la tête de 150 hommes, perce le dispositif adverse et se replie sur MUONG-THONG; après avoir détruit le

matériel qui ne pouvait être emporté. A MUONG-THONG, il recueille tout ce qui reste des compagnies supplétives de la région et se retrouve bientôt à la tête de six cents hommes, l'effectif d'un bataillon. Malgré un harcèlement continu du Viet-Minh, malgré le manque de ravitaillement et la fatigue, il réussit à sauver de l'anéantissement l'équivalent de cinq compagnies de partisans. Bien plus, après avoir échappé à l'étreinte de l'ennemi, il relance des actions offensives en direction de LAI-CHAU.

Ces différentes actions d'éclat lui valent l'obtention de la Médaille militaire à titre exceptionnel, concession comportant l'attribution d'une palme sur sa Croix de Guerre des T.O.E.

Il se distingue ensuite à DIEN-BIEN-PHU et, le 1^o avril 1954, est nommé sergent-chef à titre exceptionnel. Il dirige notamment de nombreuses opérations de récupération de matériels parachutés dans les lignes ennemis, ce qui lui vaudra l'attribution d'une nouvelle citation à l'ordre de la Division.

Fait prisonnier le 8 mai 1954 à la chute du camp retranché de DIEN-BIEN-PHU; il meurt en captivité, au camp 78, entre les 10 et 22 août 1954.

Le Sergent-Chef Camille ARSICAUD, « MORT POUR LA France », est titulaire de :

- la Médaille Militaire
- la Croix de guerre des T.O.E. avec palme,
2 étoiles d'argent, une étoile de bronze
- la croix de la Vaillance avec une étoile d'argent.

--- Sergent-Chef Camille ARSICAUD ---

C I T A T I O N S

À l'ordre de la BRIGADE (Ordre général n° 351 du 26.07.49)

« Jeune caporal toujours volontaire pour toutes les patrouilles, le 18 mai 1949 à la tête d'une section de partisans a réussi à s'infiltrer dans les positions rebelles de BAN MAN. Surprenant l'adversaire, lui a infligé des pertes sérieuses et a récupéré un fusil. A magnifiquement entraîné ses hommes et fait preuve d'une grande volonté de vaincre ».

CETTE CITA.TION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE DES T.O.E. AVEC ETOILE DE BRONZE.

À l'ordre de la DIVISION (Ordre général n° 3243 du 01.12.53)

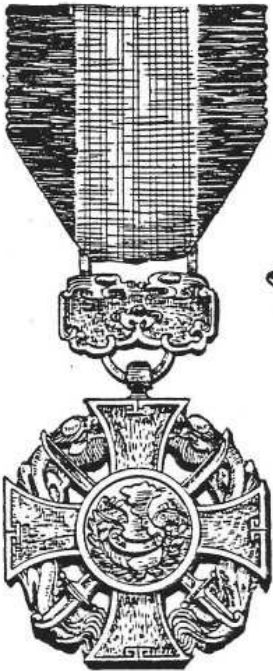
« Sous-officier d'un courage exemplaire. S'est particulièrement distingué le 28 juillet 1953 près de HOUEI-LENG (Nord-Vietnam), où il réussit à détruire deux mines Viet--Minh au cours d'un bref engagement. Le 12 août 1953 a brillamment réussi une liaison automobile sur PA HAM (Nord-Vietnam). »

CETTE CITA.TION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE GUERRE DES T.O.E. AVEC ETOILE D'ARGENT.

À l'ordre de la DIVISION (Décision Ministérielle du 19.05.54)

« Sous-officier confirmé qui fait preuve de sang-froid et de courage. S'est brillamment comporté le 29 juillet 1953 près de HOUEI-LENG région sud LAI-CHAU (Nord-Vietnam) où au cours liaison avec un élément avancé, il bouscule un détachement rebelle qui abandonne du matériel entre nos mains ».

LA PRESENTE CITATION COMPORTE L'ATTRIBUTION DE LA CROIX DE LA VAILLANCE AVEC ETOILE D'ARGENT



Quốc Gia Việt Nam
Bộ Quốc Phòng

Anh Dũng Bội Công

với ⁽¹⁾ ngôi sao bạc

*Nhân Danh và tuân lệnh
Đức Quốc Trưởng*

⁽²⁾ TỔNG-TRƯỞNG BỘ QUỐC-PHÒNG

Cuyến Dương Công Trạng

trước ⁽³⁾ SƯ - ĐOÀN

(4) A R S I C A U D, Camille - Sergent -

(5) Groupement Mobile THAI No 1 -

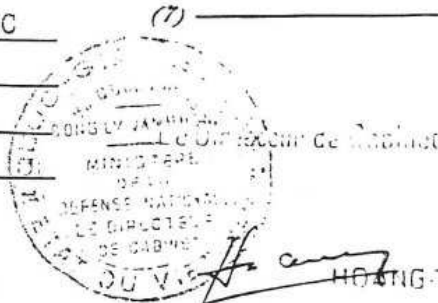
" Sous-Officier confirmé qui fait preuve de sang-froid et de courage. S'est brillamment comporté le 29 Juillet 1953 près de HOUET-LENG, région Sud LAI CHAU (Nord Viet-Nam) où au cours d'une liaison avec un élément avancé, il bouscule un détachement rebelle qui abandonne du matériel entre nos mains. "

Làm tại SAIGON ngày 20 tháng 5 năm 1954

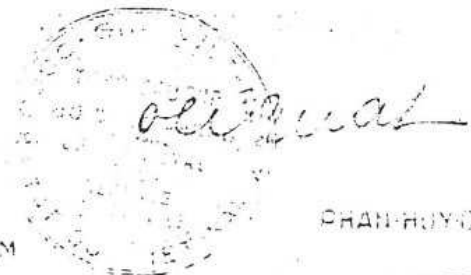
(6) 134/OP/CA/HC

(19.5.54)

919



HOANG-THUY-NAM



PHAN-HUY-QUAT

ORDRE DU MERITE MILITAIRE DES SIP HOC CHAU

រាជ ក្រឹត្យ លេខ ៧៧ បណ្ណ

វិសាមញ្ញ

វិសាមញ្ញ ប្រធាន គណៈកម្មាធិការ

វិសាមញ្ញ ប្រធាន គណៈកម្មាធិការ
ក្រសួង យុទ្ធសាស្ត្រ និង យុទ្ធសាស្ត្រ

រាជ ក្រឹត្យ លេខ ៧៧ បណ្ណ

វិសាមញ្ញ ប្រធាន គណៈកម្មាធិការ
វិសាមញ្ញ

NOUS CHIAO P'EN DIN'TAI

PRÉSIDENT DU CONSEIL.

EN RÉCOMPENSE DES SERVICES RENDUS

A LA FÉDÉRATION PAR M. **Desicaud**

Camille, Sargent c/c. ZANO.

L'AVONS NOMMÉ PAR HID DU CONSEIL EN DATE

DE CE JOUR.:

DE L'ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DES SIP HOC CHAU

FAIT A MUONG LAI, LE 13 Juillet 1953

Certific la traduction du texte THAI ci-contre et enregistré au Bureau du Conseil sous le N° 1519.

Le Secrétaire Général du Conseil :

Camille

ORDRE DU MERITE CIVIL DES SIP HOC CHAU

ĐƠN ĐỀ NGHỊ

Việt Nam

ĐƠN ĐỀ NGHỊ

ĐƠN ĐỀ NGHỊ

ĐƠN ĐỀ NGHỊ

ĐƠN ĐỀ NGHỊ

ĐƠN ĐỀ NGHỊ

NOUS CHIAO P'EN DIN'TAI
PRÉSIDENT DU CONSEIL

EN RÉCOMPENSE DES SERVICES RENDUS

A LA FÉDÉRATION PAR M. *Arvicard Camille*

Lieutenant Infanterie Coloniale 9 A.C. 1

L'AVONS NOMMÉ PAR HID DU CONSEIL EN DATE

DE CE JOUR: *Chevalier*

DE L'ORDRE DU MÉRITE CIVIL DES SIP HOC CHAU

FAIT A MUONG LAI, LE 5 Octobre 1953

Certifie la traduction du texte THAI ci - contre et enregistré au Bureau du Conseil sous le N° 14-14

Le Secrétaire Général du Conseil:

Signature